

# Avis public

Régie de l'énergie

## **DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ANNÉE TARIFAIRE 2012-2013**

La Régie de l'énergie (la **Régie**) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le **Distributeur**) relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2012-2013 (dossier **R-3776-2011**). La demande du Distributeur ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca) et à son Centre de documentation au 800, place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55, à Montréal.

### **LA DEMANDE**

Pour l'année 2012-2013, le Distributeur propose une augmentation de tarifs de 1,7 %. Les principaux enjeux du présent dossier se retrouvent à la section 2.4 de la décision D-2011-119.

### **LES DEMANDES D'INTERVENTION**

Conformément à la décision D-2011-119, toute personne désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention et, le cas échéant, de budget de participation doivent être transmis à la Régie et au Distributeur au plus tard le **29 août 2011 à 12 h** et doivent contenir les informations mentionnées dans la décision procédurale D-2011-119 et celles exigées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

### **Le Secrétaire**

Régie de l'énergie

800, place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 